Le FSE: Qui, pour qui, pour quoi?

publié le 15/12/2013 - mis à jour le 14/12/2016

Descriptif :

A quoi sert le FSE ? Qui peut en faire partie ? Qui le gère ?

Sommaire :

- DÉFINITION, FONCTIONNEMENT ET ACTIONS DES FOYERS SOCIO-EDUCATIFS
- LE FSE AU COLLÈGE DU PERTUIS D'ANTIOCHE
- LES ACTIVITES ET CLUBS PROPOSES AU COLLEGE DU PERTUIS D' ANTIOCHE

● DÉFINITION, FONCTIONNEMENT ET ACTIONS DES FOYERS SOCIO-EDUCATIFS

Les foyers socio-éducatifs (FSE) sont des associations constituées au sein des lycées et des collèges en France, dans le but de participer à la finalité éducative de ceux-ci par le biais d'activités diverses, mais aussi dans le but de développer chez les élèves le sens des responsabilités.

L'adhésion au FSE est facultative. Le FSE est géré par le Bureau du FSE composé de 3 postes : président, trésorier et secrétaire.

Le FSE est doté d'un budget propre, financé par les cotisations des élèves (et par la vente des objets fabriqués (photos de classe par exemple) et par l'organisation de manifestations (loto,…). Il peut recevoir des dons ou des subventions.

Le FSE peut cofinancer les voyages pédagogiques. Les élèves le connaissent surtout pour les clubs et activités proposés par un professeur. Ces activités varient selon les établissements.

● LE FSE AU COLLÈGE DU PERTUIS D'ANTIOCHE

Composition du bureau

Dans notre collège, le FSE est présidé par Mme Belloir, assistée de Mr Diguet, trésorier ainsi que de Mme Arrignon, secrétaire.

Tout élève et/ou parent peut participer à la vie du foyer, notamment en assistant à l'assemblée générale qui a lieu tous les ans, ou bien en faisant des propositions d'achats ou d'activités (magazines, jeux) qui pourront être mis en place par l'intermédiaire du foyer.

Ce que fait le FSE du collège

Il participe au financement des voyages (UNSS ski, Europe, Grande-Bretagne).

Il propose les photos de classes.

Il aide à l'organisation financière du loto et de la tombola annuels ainsi que du concert de la chorale du collège.

Il gère le matériel mis à la disposition des élèves au foyer ainsi que les aménagements du local du foyer.

Il fournit une aide financière ou matérielle nécessaire à la mise en place des différents clubs du collège.

● LES ACTIVITES ET CLUBS PROPOSES AU COLLEGE DU PERTUIS D' ANTIOCHE

Tous ont lieu pendant la pause méridienne de 12h30 à 13h15.

Ouverture de la salle informatique : tous les midis - Responsables : Mr Diguet, Mme Fraudeau

Ouverture du local du foyer : tous les midis (et certaines heures dans la journée) - Responsables : Les surveillants, Mme Acclément

Club Anglais : le jeudi - Responsable : Mme Arrignon

Club Arts plastiques : le mardi - Responsable : Mme Lecointre

Club Jardinage : le lundi - Responsables : Mme Lecointre, Mr Diguet

Club Ludothèque : le lundi et le jeudi - Responsable : Lud'oléron. Inscriptions auprès de la vie scolaire

Club Physique : le lundi - Responsable : Mr Meystre

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.